

“Voici un pays où vous pouvez vous faire un chez-vous !” Nous leur demandons de venir non pas comme des étrangers ou des passants dans cette contrée, mais comme des citoyens de la Puissance et pour nous aider à former une grande nationalité. Maintenant, quant aux difficultés entre la Puissance et la Colombie-Britannique, il est heureux de voir qu’elles ont été heureusement dissipées, et il n’a pas de doute que l’administration du jour fera ce qu’elle pourra—et elle l’a fait—pour montrer au peuple de cette province éloignée que nous, dans la partie la plus centrale, nous avons la volonté et nous sommes même désireux d’aider de toute manière à lui donner toutes les facilités nécessaires pour obtenir une issue aux rives de l’Atlantique. La question des troubles du Nord-Ouest en est une qui est entourée de difficultés assez considérables. Elle n’est pas de celles qu’il est disposé à discuter longuement, mais il espère qu’on lui trouvera une solution. Il n’a pas de doute que la bonne nature, le bon jugement et la liberté de cette Chambre nous mettront en mesure d’obtenir une solution qui ne nous sera pas dérogatoire comme peuple ; que, en même temps que la loi sera vengée, cependant, on adoptera une ligne de conduite qui donnera satisfaction à tous, qui assurera à l’avenir une paix permanente, qui aura l’effet dans le cours du temps, d’empêcher tout ressentiment ou aucune de ces causes dissolvantes qui désorganisent quelquefois une nation et la mettent en pièces. Avant de reprendre son siège, il prendra la liberté de féliciter les hon. messieurs sur les bancs de la trésorerie, de la popularité de leur administration, tel que les élections récentes, durant la vacance, l’ont établi. Il croit, en effet, qu’à peu d’exceptions près—et il y a eu plusieurs élections pendant la vacance—l’administration a été soutenue. Dans quelques cas, il est vrai, des adversaires de l’administration ont été élus. Quelques-uns, sous l’acte des élections contestées, ont eu à retourner devant leur constituants, et quoiqu’un certain nombre, tout en étant en opposition au gouvernement, aient pu revenir, cependant leur majorité respective a été fortement diminuée. Ce doit être une source de satisfaction pour le gouvernement que, en même temps que leur

politique avait été devant le pays, et que toute occasion avait été donnée au peuple de la critiquer et de la discuter, appel après appel aux collèges électoraux dont les sièges étaient vacants, avait été couronné de succès avec si peu d’exceptions ; et ce devait être pour eux un encouragement à continuer de bien faire. Malgré que l’administration ait la confiance du pays et le support cordial du peuple, elle sent en même temps qu’elle ne doit pas cesser d’être vigilante dans l’accomplissement de ses devoirs—qu’elle est la gardienne des intérêts du peuple, et que si elle veut conserver la confiance du peuple, elle doit continuer d’être l’expression de ses vues. Elle doit comprendre qu’aussitôt qu’elle aurait le malheur de forfaire la confiance publique, cette confiance lui serait immédiatement ôtée. Et il croit que sous notre système d’institutions libres, il est bon que la voix du peuple soit si vivement sentie. L’effet en est excellent sur les membres de la Chambre et sur le fonctionnement convenable de nos institutions. Il est heureux de voir que les affaires financières du pays ont été administrées d’une manière économique. Les finances du pays sont une matière de la première importance pour le peuple et si l’argent a été bien dépensé et les obligations augmentées qu’en autant qu’il a été nécessaire, le peuple est toujours prêt à féliciter et remercier ceux qui ont administré leurs affaires. Il est très-agréable d’avoir l’assurance contenue dans les discours de SON EXCELLENCE que le sujet ait reçu l’attention convenable de ses ministres, et lui, (M. McDougall) espère sincèrement que les espérances qu’elle inspire seront pleinement justifiées par les faits. Il remercie la Chambre de l’attention qu’elle lui a donnée durant le cours de ses remarques, et conclut en secondant la motion faite par son hon. ami, le député de Lévis.

LE TRÈS-HON. SIR JOHN A. MACDONALD dit qu’il est de son agréable devoir de féliciter les hon. messieurs qui ont respectivement proposé et secondé la résolution mise entre les mains de l’ORATEUR, sur la manière habile dont ils ont rempli leur tâche. C’est une chose proverbialement difficile de faire de la brique sans paille, et il doit dire que la tentative du monsieur qui a secondé l’adresse de faire de la brique